Attentat islamiste au couteau à Mulhouse : le suspect refusé “à dix reprises” par l’Algérie selon Bruno Retailleau qui veut instaurer “un rapport de force” : “Ce sont les désordres migratoires qui sont à l’origine de cet acte terroriste”

22/02/2025 à 21h29



Ce samedi 22 février, une personne a été tuée et plusieurs policiers grièvement blessés lors d’une attaque au couteau à Mulhouse, dans

le Haut-Rhin. Un acte qui relève probablement du terrorisme et qui a fait réagir le ministre de l'Intérieur.

Bruno Retailleau hausse le ton. Quelques heures après l'attaque au couteau à Mulhouse, le ministre de l'Intérieur était l'invité du JT de 20 heures de TF1.

"Ce sont les désordres migratoires qui sont à l'origine de cet acte terroriste", a déclaré Bruno Retailleau ce samedi soir. *"Voilà un individu qui aurait dû être accepté par l'Algérie,* a-t-il estimé. *À dix reprises, mes services ont relancé le consulat algérien."*

> *Attaque à Mulhouse : "Voilà un individu qui aurait dû être accepté par l'Algérie", assure @BrunoRetailleau, au sujet de l'assaillant algérien, sous le coup d'une OQTF. "A dix reprises, mes services ont relancé le consulat algérien."*
>
> *▶ avec @audrey_crespo pic.twitter.com/qX2dBB5qpT*
>
> *— TF1Info (@TF1Info) February 22, 2025*

"On a été assez gentils"

Et le ministre de l'Intérieur de poursuivre : *"Il faut changer de braquet avec l'Algérie et accepter un rapport de force. On a tendu la main à l'Algérie. On a été assez gentils. Qu'a-t-on eu en retour ?"*

Dans le viseur de Bruno Retailleau notamment, *"les visas"* et une remise en cause des "*accords*" de 1968.

Pour rappel, le principal suspect est un homme de 37 ans, né

en Algérie. Déjà condamné pour apologie du terrorisme, il est *“fiché au FSPRT”,* le fichier de traitement des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste et fait l’objet d’une obligation de quitter le territoire français (OQTF). Il avait passé 180 jours dans un centre de rétention administrative avant d’en sortir en juin dernier.

Le parquet national antiterroriste s’est saisi de l’affaire et a ouvert une enquête pour *“assassinat en relation avec une entreprise terroriste*” et “*tentative d’assassinats en relation avec une entreprise terroriste, sur personnes dépositaires de l’autorité publique”.*

Midi Libre